

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS

Séance du Conseil Communautaire du 30 septembre 2019

### Délibération n° DE\_30092019\_04

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 30 septembre à 20h30, le Conseil Communautaire du Bazadais, dûment convoqué le 23 septembre 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Lavazan, sous la présidence d'Olivier DUBERNET.

Nombre de membres en exercice	53
Nombre de membres présents	36
Nombre de suffrages exprimés	39

#### Étaient présents :

Aubiac : Jean-Pierre LANNELUC

Bazas : Bernard BOSSET, Jean-Bernard BONNAC, Marie-Bernadette DULAU, Héléne FOURNIER, Dominique LAMBERT, Jean-Pierre TECHENE

Bernos-Baulac : Philippe COURBE

Birac : Jean-Pierre MANSEAU

Captieux : Jean-Luc GLEYZE, Christine LUQUEDEY

Cauvignac : Nicole COUSTET

Cazats : Valérie GEVAERT

Cours-les-Bains : Bruno DREUMONT

Cudos : /

Escaudes : Bernard TULARS

Gajac : Bruno DIONIS du SEJOUR

Gans : Claude LAFFARGUE

Giscos : Fabienne BARBOT

Goualade : René CARDOIT

Grignols : Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL-TACH

Labescau : Christian LAFARGUE

Lados : Jean-Serge LAMBROT

Lartigue : /

Lavazan : Jacky LAPORTE

Lerm-et-Musset : Martine LAGARDERE

Lignan-de-Bazas : Olivier DUBERNET

Marimbault : Francis STURMA

Marions : Adeline PORTEY

Masseilles : Madeleine LAPEYRE

Le Nizan : Michelle LABROUCHE

Saint-Côme : Serge MOURLANNE

Saint-Michel-de-Castelnau : Michel DARROMAN

Sauviac : Michel AIME

Sendets : Eric VIGNEAU

Sigalens : Alain CHAZEAU

Sillas : Michel DESQUEYROUX

Absents, excusés : Jean-Pierre BAILLE, Danielle BARREYRE, Jean-François BELGODERE, Pascal CALDERON, Joël CROS, Bernard DAURIAN, Carole DEVELAY, Jean-Claude DUPIOL, Valérie ESQUERRE, Michel FAVRE-BERTIN, Kathya GAILLARD, Philippe LAMOTHE, Jean-Luc LANOELLE, Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL, Morgane LE COZE, Isabelle POINTIS, Pascale SEMPROLI

Procurations : Jean-Pierre BAILLE à Patrick CHAMINADE, Philippe LAMOTHE à Bernard TULARS, Pascale SEMPROLI à Philippe COURBE

Secrétaire de séance : Patrick CHAMINADE

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

---

**OBJET : RAPPORT N°4 : DESIGNATION DE NOUVEAUX REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE ST-MICHEL-DE-CASTELNAU AU SEIN DU SICTOM SUD-GIRONDE**

**Rapporteur : Olivier DUBERNET**

Suite au renouvellement du conseil municipal de la commune de St-Michel-de-Castelnau, il est nécessaire de désigner deux nouveaux représentants au sein du SICTOM Sud-Gironde : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

La commune de St-Michel de Castelnau propose :

- en qualité de délégué titulaire : Michel GARBAYE
- en qualité de délégué suppléant : Gilles BADAROUX

Appelé à délibérer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ⇒ **APPROUVE** la désignation des délégués suivants pour siéger au SICTOM Sud-Gironde :
- délégué titulaire : **Michel GARBAYE**
  - délégué suppléant : **Gilles BADAROUX**

Résultat du vote :

Votants :	<b>39</b>
Abstention :	<b>0</b>
Pour :	<b>39</b>
Contre :	<b>0</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Fait à Grignols, le 1<sup>er</sup> Octobre 2019.

Le Président  
Olivier DUBERNET  
Signé électroniquement